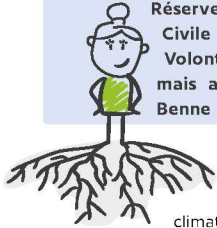


Tous deux agissent au quotidien pour la préservation de l'environnement. C'est donc naturellement que la municipalité les a sollicités pour représenter Pulnoy au sein du Conseil de développement durable du Grand Nancy.

Marie est Pulnéenne depuis 13 ans maintenant. Pour des raisons professionnelles, elle a quitté la Moselle et cherchait alors un logement en banlieue de Nancy. « Au hasard des visites, nous avons rapidement été séduits par le cadre de vie et ne regrettons pas notre choix. Auparavant, nous n'étions venus qu'une seule fois à Pulnoy, à l'occasion de la fête de la truffe. »

En 2014, elle a acquis une parcelle dans le quartier naissant des Résidences vertes et y a fait construire une maison.

Citoyenne engagée, Marie est membre des Amis du verger de Pulnoy, de l'Association Locale des Parents d'Élèves (ALPE), de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) et des Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP), mais aussi « Benne-évole » à la Benne Idée de Jarville.



Un panel vaste et varié qui démontre une sensibilité déjà bien ancrée dans les problématiques climatiques et sociétales actuelles !...

Olivier a, quant à lui, emménagé dans le quartier de la Masserine en 2006, alors que des attaches familiales étaient déjà présentes dans la commune. « La proximité des commerces essentiels, les amitiés développées dans notre entourage, le marché dominical, la taille humaine de cette commune si proche de la campagne et la possibilité pour moi d'aller désormais au travail en vélo sont autant d'atouts qui nous font apprécier notre vie ici.



Pulnoy a accueilli la scolarité de nos 3 filles, mais aussi de nombreuses promenades depuis leur plus jeune âge autour du plan d'eau, dans les champs derrière le collège ou en forêt. »

La famille d'Olivier a pour habitude de se promener munie de ses pincettes à déchets, traquant papiers, emballages et autres débris qui ont échappé à la vigilance de leurs concitoyens.

Une pratique qui ne passe pas inaperçue et qui en dit long sur l'attention portée au cadre de vie et à la nature !...

Qu'est-ce que le Conseil De Développement Durable ?

« Le C3D est l'instance participative et contributive de la Métropole. Il est composé de 110 membres : des citoyens bénévoles, femmes et hommes à part égale, représentatifs de la société civile.

Quatre collèges de membres constituent le C3D :

- le collège des transitions (40 acteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux),
- le collège des territoires (une femme et un homme habitant chacune des 20 communes de la Métropole, soit 40 habitants),
- le collège des personnes qualifiées (8 personnes dont l'expertise est reconnue dans un domaine spécifique),
- le collège des citoyens (22 personnes volontaires vivant ou travaillant dans le territoire du Grand Nancy).

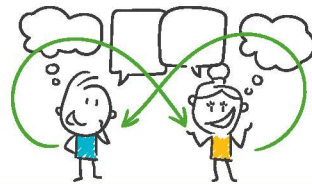
Un bureau de 13 membres a été élu par les conseillers issus de chacun des collèges.

Le C3D est une instance indépendante, ni instrument de la majorité, ni contre-pouvoir, en capacité de présenter aux élus des contributions issues de leurs débats et

élaborées par des méthodes de travail participatives et toujours très créatives, en lien avec des experts auditionnés autant que de besoin.

Porteur d'une parole citoyenne, il exprime une forte volonté de co-construire l'action publique métropolitaine avec les élus et non pas de servir d'alibi de consultation pour le Grand Nancy.

Le C3D a, par exemple, été sollicité par la Métropole pour des travaux concernant le P2M (Plan Métropolitain des Mobilités), le PCAET (Plan Climat Air Energie territorial), le plan local de prévention des déchets et par le CNA (Conseil National de l'Alimentation) sur le thème de la précarité alimentaire.



Membres du collège des territoires, nous sommes considérés comme « des experts d'usage ».

Il s'agit d'une notion souvent utilisée dans la terminologie de la démocratie participative ou collaborative, pour désigner la connaissance pratique du quotidien en tant qu'usagers.

Pourquoi avez-vous intégré le C3D ?

Marie : « Je suis devenue membre du C3D, il y a maintenant 2 ans. Concevant cette instance comme le berceau de propositions engagées et efficaces pour l'avenir de notre métropole, je me suis lancée dans l'aventure. »

Olivier : « Être membre du C3D est pour moi un moyen d'être acteur des choix faits par les dirigeants de la Métropole dans les politiques de demain, un moyen de faire entendre ma voix, de ne pas subir ou critiquer à posteriori les orientations sans avoir cherché à influencer à mon niveau.

Les choix d'aujourd'hui font le lit de notre qualité de vie de demain (aménagement du territoire, place des modes de déplacements respectueux, évolutions des manières de consommer, de produire, anticipation des défis de demain quant à la qualité de l'eau, de l'air, mieux vivre ensemble, gestion des déchets... : autant de thèmes où chacun de nous peut agir !) »



Quel est votre rôle ?

Nous nous engageons à hauteur de nos disponibilités et participons à différents temps de travail et d'échange :

- Temps d'acculturation, par exemple « changer les comportements face à la crise climatique et écologique » par Xavier Brisbois – Docteur en psychologie sociale ;
- Participation à des conférences, événements, visites sur le terrain, telle qu'une rencontre sur le thème des mobilités sur le site du Charmois, à Vandœuvre-lès-Nancy ;
- Temps dédiés à la réflexion, à l'analyse et aux débats pour la production de propositions, comme les travaux sur l'alimentation durable accompagnés par le cabinet

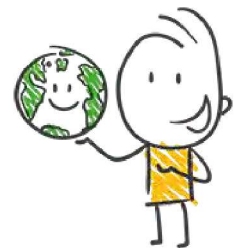


Frugali, par exemple ;

- Rédaction des documents et contributions ;
- Décision des thèmes de travail et validation des contributions ;
- Animation de réunions extérieures et de débats territoriaux. »

Mme Conraux, vous avez été une des rares participantes à l'opération de nettoyage de la ville, fin novembre 2022. Auriez-vous un mot à glisser à vos concitoyens afin qu'ils participent, eux aussi, à l'avenir ?

« C'est une erreur de penser que l'espace public n'appartient à personne : il appartient au contraire à tout le monde. Nous devons donc TOUS en prendre soin comme si nous étions chez nous ! »



Pour prendre connaissance des travaux menés par le Conseil de développement durable, rendez-vous sur le site dédié : conseildedeveloppementdurable.grandnancy.eu